



Opération Programmée d' Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain de la CCPRO

SOLIHA HABITAT
ET TERRITOIRES 84
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

17 Place du Marché
84 510 CAUMONT SUR DURANCE

Durée de l'opération :

- Un programme mis en place pour une durée de 5 ans (fin le 12/12/2024).

Les périmètres d'intervention :

- Le périmètre de l'Opah RU de la CCPRO concerne l'ensemble des centres anciens des 4 communes élargies aux secteurs pavillonnaires immédiats, à savoir Caderousse, Courthezon, Châteauneuf du Pape et Jonquières.
Sur ces périmètres, l'ensemble des aides financières sur toutes les thématiques sont mobilisables.
- Seul Orange, fait l'objet d'un double périmètre avec des thématiques éligibles différentes :
 - ↪ Le périmètre du centre ancien : Toutes les thématiques travaux de l'Opah RU sont finançables.
 - ↪ Le périmètre de la 1^{ère} couronne limitrophe au centre ancien :
Seuls le public propriétaire occupant et uniquement les thématiques Energie (Habiter Mieux Sérénité) et Maintien à domicile sont mobilisables.

Le public ciblé :

- L'ensemble des Propriétaires Occupants modestes et très modestes, dans le cadre des plafonds de ressources de l'ANAH ;
- L'ensemble des Propriétaires Bailleurs ;
- L'ensemble des syndicats de copropriétaires.

OPAH RU de la CCPRO

Les Thématiques éligibles

Pour les Propriétaires Occupants et les Propriétaires Bailleurs :

LES THEMATIQUES DE L'OPAH RU AVEC VOLET COPROPRIETES DE LA CCPRO

Les **thématiques prioritaires** de l'Opah RU sont :

- ▶ La lutte contre l'habitat indigne et dégradé des Propriétaires Occupants (PO) et Bailleurs (PB) en corolaire d'un loyer maîtrisé (intermédiaire, social ou très social).
- ▶ La lutte contre la précarité énergétique (PO très modeste en priorité).
- ▶ L'adaptation des logements à la perte d'autonomie.
- ▶ Accompagner les petites copropriétés à se redresser avec des aides aux syndicats.

Les **thématiques complémentaires** de l'Opah RU :

- ▶ Résorber la vacance et lutter contre l'habitat indigne avec une cellule LHI.
- ▶ Repérer et étudier les ilots dégradés prioritaires et proposer des projets de restructuration et d'aménagement.
- ▶ Réaliser des diagnostics multicritères sur les copropriétés de + 50 lots présentant un profil de fragilité ou de dégradation.

Pour les Propriétaires Occupants :

⇒ *Réhabilitation de 110 logements*

Propriétaires Occupants (PO)	Objectifs en nombre de logements
Intervention contre l'habitat indigne ou très dégradé	9
Intervention pour la sécurité du logement et contre la petite insalubrité	9
Intervention pour l'adaptation des logements	28
Intervention pour la lutte contre la précarité énergétique (Habiter Mieux)	58
Mise aux normes assainissement non collectif	6
Objectifs propriétaires occupants	110

Pour les Propriétaires Bailleurs :

⇒ *Réhabilitation de 75 logements*

Propriétaires Bailleurs privés (PB)	Objectifs en nombre de logements
Intervention contre l'habitat indigne ou très dégradé	24
Intervention pour la sécurité du logement et contre la petite insalubrité	7
Réhabilitation de logements dégradés, RSD, dégradation moyenne	24
Intervention pour la lutte contre la précarité énergétique (Habiter Mieux)	10
Objectifs propriétaires bailleurs	75
<i>Dont conventionné intermédiaire</i>	<i>10</i>
<i>Dont conventionné social</i>	<i>51</i>
<i>Dont conventionné très social</i>	<i>14</i>
Aides aux syndicats de copropriétaires	20

Volet 2 : Objectifs de repérage et d'étude :

⇒ *Ilots dégradés*

Repérer et étudier des ilots dégradés pouvant faire l'objet d'une restructuration	7 Repérages - Etudes
Commune de Caderousse, Courthezon, Chateauneuf du pape, Jonquieres	1 ilot par commune
Commune d'Orange	3 ilots

Volet 3 : Objectifs

⇒ *Sur les copropriétés de + de 50 lots*

Réaliser des diagnostics multicritères sur les copropriétés de 50 lots présentant un profil de fragilité	
Commune d'Orange (proximité du QPV <u>Aygues Fourchevieilles</u> – Portail Lançon)	5 copropriétés

OPAH RU de la CCPRO

Des Financeurs multiples

- ⇒ L'Agence Nationale de l'Habitat (Anah),
Les conditions de recevabilités et les modalités de calcul des aides découlent de la réglementation de l'Anah
- ⇒ La Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange (CCPRO),
- ⇒ Les 5 Villes de la Communauté,
- ⇒ La Région,
- ⇒ Le Département de Vaucluse.

Montant des enveloppes budgétaires pour les 5 ans de l'opération

	Anah	CCPRO	Région	Département de Vaucluse	Total
Suivi-Animation	239 580 €	260 420 €			500 000 €
Aides aux travaux	2 421 650 €	139 500 €	176 700 €	151 500 €	2 889 350 €
Aides aux syndicats de copropriétaires	442 500 €	40 000 €			482 500 €
TOTAL	3 103 730 €	439 920 €	176 700 €	151 500 €	3 871 850 €

Total : 4 056 850 €	Caderousse	Chateauneuf du Pape	Courthézon	Jonquieres	Orange
Aides aux travaux	16 900 €	16 100 €	20 200 €	28 400 €	67 400 €
Aides aux syndicats de copropriétaires	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	28 000 €
TOTAL	18 900 €	18 100 €	22 200 €	30 400 €	94 500 €

SOLiHA84 a un rôle d'information, de conseil et d'assistance technique tant au niveau des collectivités que des propriétaires.

SOLiHA84 assure ce rôle en mettant en place des équipes spécialisées ou pluridisciplinaires.

Une équipe de 13 personnes dont 5 Conseillers Habitat – 1 Architecte – 1 diagnostiqueur.

La mission de l'opérateur :

➤ Pour la collectivité :

- ↳ Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques locales sur l'habitat privé,
- ↳ Animation des programmes opérationnels : Information et communication. Coordination du programme.

➤ Pour les propriétaires :

- ↳ Assistance administrative, financière et technique :
Elaboration des plans de financement, élaboration des différents diagnostics, montage des dossiers de demandes de subventions, suivi des paiements de tous les financeurs...
- ↳ Conseils et appuis techniques à l'élaboration et à la définition du projet,
- ↳ Mise en procuration des financements pour les propriétaires les plus fragiles.

Un seul interlocuteur pour le propriétaire de la prise de contact jusqu'à la réalisation des travaux et aux montage des différentes demandes de paiement.

L'intervention de SOLiHA84 est gratuite pour les propriétaires.

Pour les Propriétaires Occupants

Une inscription sur le Service En Ligne de l'Anah

site : www.monprojet.anah.gouv.fr

↳ Se munir de son avis d'imposition N-1

Des documents à l'engagement :

- ↳ Si acquisition du logement depuis – d'1 an
Justificatif de propriété (attestation notariée originale et récente),
- ↳ Devis d'artisans avec travaux détaillés (fourniture et pose, quantités, prix unitaires)
- ↳ Récépissé de dépôt de Permis de Construire ou de Déclaration Préalable de travaux (si travaux soumis à déclaration),
- ↳ Relevé d'Identité Bancaire original.

Au paiement :

- ↳ Facture originale, numérotée, signée et tamponnée.

MODALITES D'ACCUEIL TELEPHONIQUE DE SOLIHA 84

AU BUREAU A CAUMONT SUR DURANCE

DU LUNDI AU VENDREDI: 8H – 12H / 13H – 17H



Les propriétaires pourront joindre SOLiHA84 du Lundi au Vendredi

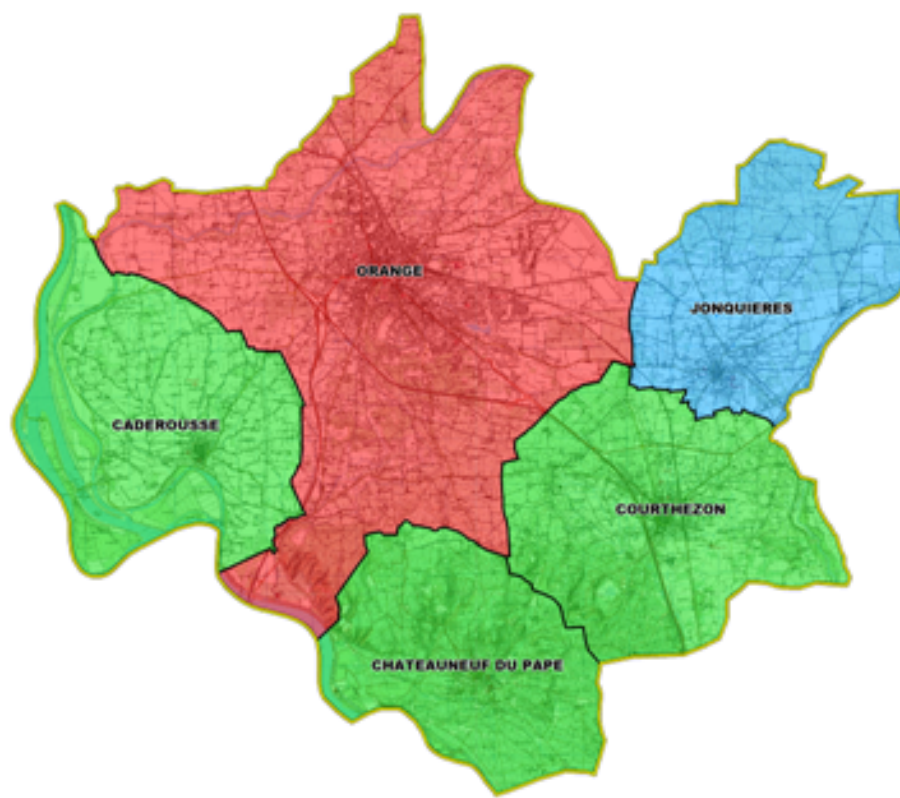
UNE PERMANENCE D'ACCUEIL TELEPHONIQUE JOURNALIERE REALISEE PAR 2 SECRETAIRES PERMETTANT DE :

- Donner une première information,
- Orienter vers le conseiller habitat responsable du secteur,
- Informer sur les jours de ses permanences en Mairie et au bureau,
- Tenir un "agenda de contacts" centralisé.

Pour les dossiers les plus urgents ou demandant une information rapide, le secrétariat fera un signalement par mail au conseiller habitat. Celui-ci fera une réponse au pétitionnaire dans les 72h par téléphone ou par mail.

Cette obligation fait partie de nos engagements dans le cadre de notre démarche de certification qui est en cours.

MODALITES DE TENUES DES PERMANENCES TELEPHONIQUES DES CONSEILLERS HABITAT DANS LES LOCAUX DE SOLIHA 84



- Philippe MARBAT**
 Directeur
 Permanence le Mercredi et Vendredi matin

- Arnaud RENOUDIAT**
 Chef de projet
 Permanence le Mardi (8h-12h et 13h-17h)

- Bastien DELAUNAY**
 Conseiller Habitat
 Permanence le Mardi (8h-12h et 13h-17h)

UNE PERMANENCE D'ACCUEIL TELEPHONIQUE HEBDOMADAIRE POUR CHAQUE CONSEILLER PERMETTANT DE :

- Donner les 1^{ères} informations aux propriétaires, étudier l'éligibilité de sa situation et de son projet,
- Informer le propriétaire sur l'état d'avancement de ses dossiers,
- Etablir un rendez vous lors des permanences en Mairies ou une visite sur site.

- **Un interlocuteur unique :**
SOLiHA 84,
Opérateur chargé du suivi-animation de ce dispositif
- **Renseignement et accompagnement gratuits :**
Du montage des dossiers au paiement des subventions
- **Modalités d'accueil et renseignements téléphoniques :**

**Permanence mensuelle
de SOLiHA 84
À l'ÉDES d'Orange**
(13 rue de Bretagne)

**Tous les 1^{ier} Jeudi
après midi de chaque mois**

Pour tous contacts téléphoniques
04.90.23.12.12.

Bureau
17 place du marché 84510 Caumont s/ Durance
solihavaucluse@soliha.fr

Du Lundi au Vendredi de 8h-12h 13h-17h